

Express du 30 janvier 2016

Mieux se vendre et s'unir pour dynamiser l'Entre-deux-Lacs



PAR FLORENCE VEYA

FORUM - Entrepreneurs réunis pour parler développement économique.

Entrepreneurs, cadres d'entreprises et politiciens ont investi, jeudi soir, la salle Ta'tou, à Cornaux. Motif? Participer au deuxième Forum des entrepreneurs organisé par l'Association région de l'Entre-deux-Lacs (E2L constituée des communes du Landeron, de Cressier, de Cornaux, de Lignières, de La Tène, de Saint-Blaise et d'Enges (le premier s'était tenu en 2014 au Landeron). Réseautage mis à part, le but de cette rencontre visait à débattre des «*enjeux économiques de demain pour la région*», comme l'a relevé Frédéric Matthey, président de l'association région de l'E2L.

Plutôt des activités à haute valeur ajoutée

Le conseiller d'Etat Laurent Favre, chef du Département du développement territorial, a pris la parole le premier pour plaider en faveur de Mobilité 2030 (déjà évoqué à de nombreuses reprises dans ces colonnes) et pour enjoindre l'assemblée à voter oui, le 28 février prochain. Un message diffusé presque en boucle. «*Ceux qui auraient déjà assisté aux séances d'information connaîtront ainsi le sujet par cœur*», a-t-il relevé. Après ce plaidoyer, Laurent Favre a tout de même évoqué le potentiel de l'E2L. Cela en rappelant que dans le Plan directeur cantonal, les zones de La Tène, Cornaux et Cressier étaient considérées comme un pôle économique. En raison notamment des treize hectares de terrains libres à Cornaux, des huit à Cressier et des treize autres à La Tène.

«*Mais attention, entre ceux appartenant à des entreprises comme la raffinerie ou d'autres étant en zone naturelle, ce ne sont au final qu'entre cinq à dix hectares qui sont, en l'état, disponibles.*» Aussi, dans ce pôle économique, Laurent Favre verrait-il d'un bon œil s'installer des activités à haute valeur ajoutée. Soit, «*des entreprises haut de gamme. La vocation de ces pôles* (réd. Boudry en est un autre) *n'est pas d'y voir pousser partout des supermarchés*». Jugeant qu'il avait épuisé son temps de parole, le médiateur de la soirée, le journaliste de la RTS Alain Rebetez, a enjoint, avec un ferme humour, le conseiller d'Etat à ne plus la prendre. Il l'a alors passée aux trois autres invités de la soirée, Yan Curty, directeur Actaes, Thierry Linder, directeur de Marti Arc Jura et d'Eric Flury, doyen au Centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN).

Libérer ses idées

Fort de son expérience professionnelle dans de nombreux pays, Yan Curty, coach en management et innovation a affirmé qu'il ne fallait pas «*pas manager l'innovation, mais mettre de l'innovation dans le management.*» A son sens, les gens craignent de libérer leurs idées. «*Ils pensent que s'ils le font, ils vont se faire critiquer.*» Cette attitude mène au «*ça a toujours été comme ça, pourquoi changer. Impossible donc de se tourner vers l'avenir.*»

Une personne du public a réagi. «*Se vendre! C'est ce que nous ne savons pas faire dans cette région! Quand on voit comment le fait l'Arc lémanique qui n'a pas un potentiel plus grand que le nôtre. Il faudrait que nous pensions en terme de marketing.*» Le conseiller national Philippe Bauer, installé dans le public, a approuvé. «*Nous sommes un canton de bons protestants horlogers, nous sommes trop modestes. Même les avocats neuchâtelois* (réd. dont il fait partie) *n'ont pas le courage de facturer leurs honoraires comme leurs confrères vaudois.*» Eric Flury a souligné, lui, «*le haut niveau et la diversité des compétences*» que l'on trouve dans ce canton et que l'on ne met «*décidément pas assez en avant*».

Fusion «nécessaire»

Assis dans la salle, Daniel Grassi Pirrone, directeur de l'association Réseau urbain neuchâtelois, a levé la sensible question de la fusion de l'E2L, estimée «*nécessaire pour avancer*» par Thierry Linder.

Le débat a alors pris ce tournant, la fusion étant envisagée comme la manière «*incontournable*» de dynamiser la région et de la rendre attractive (comparaison fut faite avec Val-de-Travers) par le biais notamment de voies de communication adaptées. L'avenir, justement, le dira.